

Insee Conjoncture

Pays de la Loire



N° 10

Mai 2016

Le bilan économique 2015 Des signes d'amélioration dans les Pays de la Loire

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été réalisées par l'Insee des Pays de la Loire et des services de l'État de la région : Direccte, Dreal, Draaf des Pays de la Loire.



Direccte Pays de la Loire
 Direction Régionale des
 Entreprises, de la Concurrence,
 de la Consommation,
 du Travail et de l'Emploi



Dreal Pays de la Loire
 Direction Régionale de
 l'Environnement, de
 l'Aménagement et du
 Logement



Draaf Pays de la Loire
 Direction Régionale de
 l'Alimentation, de
 l'Agriculture et de la Forêt

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2015 / T4 2014) pour les autres évolutions du bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

... résultat non disponible
/// absence de résultat due à la nature des choses
e estimation
p résultat provisoire
r résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M million
Md milliard

Avant-propos

Le *Bilan économique 2015 des Pays de la Loire* est la quatrième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun d'indicateurs.

Ce bilan économique retrace les faits et les tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées. La situation économique des Pays de la Loire en 2015 est exposée à travers huit chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés d'un chapitre de cadrage consacré à la conjoncture nationale. Cette publication met en évidence pour l'année 2015 des signes d'amélioration, bien que la situation économique demeure difficile.

Coordonné par l'Insee, le *Bilan économique 2015 des Pays de la Loire* est réalisé avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirccte), de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf). Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour sa participation à cette publication.

Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire

Pascal Seguin

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale Des signes d'amélioration dans les Pays de la Loire	6
Contexte national L'économie française accélère en 2015	7
Emploi Rebond de l'emploi salarié après trois années de baisse	8
Chômage Légère baisse du chômage et stabilisation de la demande d'emploi	10
Démographie d'entreprises Chute des créations sous le régime de micro-entrepreneur, forte progression des entreprises individuelles	12
Construction Une reprise de l'activité qui ne se traduit pas encore sur le front de l'emploi	14
Tourisme Une fréquentation encore en hausse dans les hôtels et les campings	16
Transports Nouveau recul du fret, accroissement de la mobilité des personnes	18
Agriculture Bons rendements en blé et en orge, des productions animales en crise	20
Définitions	22

Synthèse régionale

Des signes d'amélioration dans les Pays de la Loire

Serge Fraboul, Insee

Croissance de l'activité et de l'emploi

En 2015, le PIB de la France se redresse avec une hausse modérée de +1,3 % contre seulement +0,6 % en 2014. La reprise économique intervient dans un environnement international où l'activité accélère dans les économies avancées, pays anglo-saxons en tête mais aussi zone euro. Elles bénéficient notamment d'un taux de change favorable pour l'euro et d'un bas prix pour le baril de pétrole. En France, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont les principaux moteurs de la croissance. L'activité progresse dans l'industrie et les services marchands en France comme dans la région (d'après les enquêtes annuelles de la Banque de France). Reflétant cette amélioration, l'emploi salarié augmente aux niveaux national (+0,5 %) et régional (+0,8 %). Après trois années de baisse, la région crée 7 000 emplois dans les secteurs principalement marchands, toutefois cette progression ne concerne que le tertiaire.

Du mieux dans l'industrie mais toujours des difficultés dans la construction

Si globalement l'activité a légèrement progressé dans l'industrie d'après la Banque de France en 2015, cette amélioration n'est pas générale. Au final, l'emploi industriel recule une nouvelle fois dans la région (-0,9 %) sous l'effet des gains de productivité et de l'utilisation accrue de l'intérim. Il se stabilise au 4^e trimestre. Tiré par la construction navale et aéronautique, le secteur de la fabrication de matériels de transport se distingue avec une croissance de l'activité, des exportations, notamment pour la filière automobile, et de l'emploi. Ces indicateurs sont en légère hausse dans l'industrie agroalimentaire. En revanche, l'activité stagne dans le secteur de la fabrication d'autres produits industriels (produits électroniques, métalliques, chimie, etc.) qui perd à nouveau des emplois. Dans le secteur de la fabrication d'équipements et de machines, activité, exportations et emploi sont en baisse.

En 2015, la situation demeure difficile dans la construction. Au plan national, l'investissement des ménages ne repart pas. Toutefois, la vente et la construction de logements neufs sont en hausse pour la

1^{re} fois depuis fin 2010, mais à un niveau inférieur aux moyennes de longue période. L'emploi diminue de nouveau et plus fortement qu'en France métropolitaine (-4,4 % contre -2,6 %).

Selon la Banque de France, l'activité devrait encore progresser dans l'industrie régionale en 2016 et les investissements se confirmer. Un rebond de l'activité et de l'investissement est attendu dans la construction.

Le tertiaire marchand est favorablement orienté

En 2015, le tertiaire marchand tire encore l'emploi régional. L'intérim a largement bénéficié de la reprise de l'activité. Ses effectifs augmentent de 16,5 % contre seulement +9,4 % au plan national. Ils avaient reculé en 2014 et demeurent inférieurs au niveau d'avant crise. Hors intérim, l'emploi salarié dans le tertiaire marchand est également en hausse.

Le secteur de l'information et de la communication connaît encore la plus forte croissance de l'emploi, six fois supérieure à la moyenne nationale.

L'emploi augmente également nettement dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, en lien notamment avec l'activité touristique. La fréquentation des hôtels et des campings est de nouveau en forte hausse en 2015. En revanche, l'emploi stagne dans le commerce ; il ne profite pas de la bonne tenue de la consommation des ménages favorisée par la croissance du pouvoir d'achat.

Le secteur des transports ne bénéficie qu'en partie de l'amorce de reprise. Le recul des volumes acheminés sur les routes de la région s'accroît et le trafic du port de Nantes Saint-Nazaire diminue encore. À l'inverse, les ventes de véhicules neufs augmentent et le transport aérien à bas coût dope toujours la fréquentation de l'aéroport de Nantes. L'emploi salarié du secteur se redresse.

Pour les autres secteurs, la tendance est à la hausse de l'emploi : services aux entreprises, services immobiliers et services financiers. Seul, le secteur des services aux ménages perd à nouveau des effectifs.

Un bilan contrasté pour l'agriculture

En 2015, de bonnes conditions climatiques favorisent de bonnes récoltes pour le blé et l'orge, les fruits et légumes et la viticulture. Les abattages de volailles progressent. En revanche, la situation se dégrade pour la production laitière avec la fin des quotas. Celle-ci entraîne une baisse du prix du lait mais également de la viande bovine du fait de la hausse des abattages de vaches. Enfin, l'année 2015 est marquée par la crise de l'élevage porcin. Un plan de soutien d'urgence aux éleveurs porcins et bovins est mis en place.

Chute des immatriculations de micro-entrepreneurs

Les créations d'entreprises ont diminué en 2015 du fait de la chute des immatriculations de micro-entrepreneurs. À l'inverse, les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs ont rebondi en 2015, la situation est totalement inversée par rapport à 2014.

Un taux de chômage en très léger repli

Dans un contexte économique qui s'améliore légèrement, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) tend à se stabiliser au 2^e semestre 2015. Il progresse de +1,3 % sur un an contre +7,5 % en 2014. Il recule au 1^{er} trimestre 2016. Toutefois, en incluant les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), la région compte 320 000 demandeurs d'emploi fin 2015, soit +5,1 % par rapport à 2014. Le taux de chômage se replie très légèrement (-0,1 point sur un an). Il s'établit à 8,9 % au 4^e trimestre, un niveau élevé pour la région. L'évolution est identique en France métropolitaine. La région demeure parmi les moins touchées. Fin 2015, seuls la Sarthe (10,0 %) et le Maine-et-Loire (9,5 %) affichent des taux proches du national (10,0 %) alors qu'ils sont sensiblement inférieurs en Loire-Atlantique (8,7 %), en Vendée (8,3 %) et en Mayenne (7,0 %). Le taux de chômage baisse légèrement dans tous les départements. ■

Contexte national

L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Insee

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un *quantitative easing* - de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

L'économie française accélère en 2015

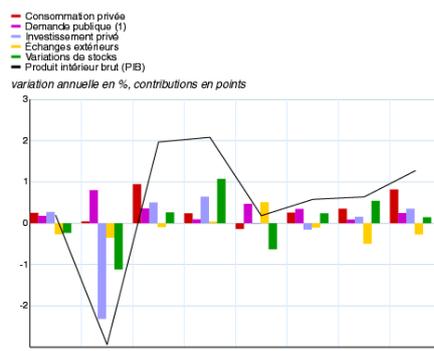
Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de + 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014 (figure 1). Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis

que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %) (figure 2).

Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) : y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.
Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié marchand non agricole s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante

énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de *Brent*. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %). ■

2 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			En milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
	2013	2014	2015		
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	-2,1
Consommation effective des ménages, dont :					
- dépense des ménages	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
- dépense individualisable des administrations et des ISBLSM (1)	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Formation brute de capital fixe, dont :					
- entreprises non financières	1,5	-0,1	1,0	182,7	0,1
- ménages	-0,8	-0,3	1,0	469,2	0,2
- administrations publiques	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,5	-3,5	-0,8	107,6	0,0
Exportations	-0,7	-5,7	-3,8	75,3	-0,1
Exportations	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

(1) : ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages.
Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi

Rebond de l'emploi salarié après trois années de baisse

En 2015, le nombre d'emplois dans les secteurs marchands progresse de 0,8 %, contre + 0,5 % au niveau national. Il augmente dans les services marchands, notamment dans l'intérim qui progresse fortement après une légère baisse en 2014. En revanche, la situation est toujours difficile dans l'industrie et dans la construction. Mais contrairement à la construction, la baisse de l'emploi ralentit dans le secteur industriel.

Delphine Legendre, Insee

En 2015, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands progresse de 0,8 % pour atteindre 903 500 emplois en fin d'année. Cette augmentation de 7 000 emplois fait suite à trois années consécutives de baisse. L'amélioration est plus sensible qu'au niveau national où l'emploi n'a progressé que de 0,5 % sur l'année (*figure 1*).

L'intérim augmente également plus fortement dans la région (+ 16,5 %) qu'en France métropolitaine (+ 9,4 %). Cette forte hausse fait suite à une baisse en 2014 (*figure 4*), elle ne permet toutefois pas d'atteindre le niveau d'avant crise dans tous les départements de la région. En Vendée et en Mayenne, la progression est supérieure à 20 %. (*figure 2*).

Sur l'année, l'emploi salarié augmente au cours des 2^e et 4^e trimestres, respectivement de 0,3 % et 0,4 %, contre + 0,2 % et + 0,2 % au niveau national. Il stagne aux 1^{er} et 3^e trimestres, comme au niveau national. La situation de l'emploi ne s'améliore pas dans tous les départements. L'emploi progresse assez fortement en Vendée et en Loire-Atlantique (+ 1,5 % et + 1,2 %) et plus modérément en Mayenne (+ 0,7 %). Il stagne dans le Maine-et-Loire (+ 0,1 %) et se replie légèrement dans la Sarthe (- 0,2 %).

Le tertiaire marchand porte à lui seul l'amélioration générale de l'emploi

Hors intérim, l'emploi salarié dans le tertiaire marchand progresse de 1,2 % dans la région contre 1 % en France métropolitaine. Il augmente dans tous les départements : la hausse de l'emploi tertiaire hors intérim va de 0,3 % dans la Sarthe à 1,6 % en Loire-Atlantique et en Vendée. L'emploi progresse dans tous les secteurs des services marchands, à l'exception des services aux ménages. Il stagne dans le commerce. La hausse de l'emploi est notamment forte dans l'information-communication (+ 4,4 %) et l'hébergement-restauration (+ 3,3 %). Dans ces secteurs, la progression est plus marquée qu'en France métropolitaine. Comme l'année précédente, au niveau régional, le secteur des services aux ménages perd des emplois (- 0,6 %), contrairement à la progression observée en France métropolitaine (+ 0,3 %). En revanche, il progresse en moyenne sur les cinq années précédentes

Nouvelles baisses de l'emploi dans l'industrie et la construction

L'emploi dans l'industrie et la construction a une nouvelle fois diminué en 2015. Dans la construction, l'emploi régional chute de 4,4 %, plus fortement qu'en France

métropolitaine (- 2,6 %). La baisse est notamment forte dans le Maine-et-Loire (- 6,8 %) et dans la Sarthe (- 5,6 %). Le repli dans ce secteur s'est accentué cette année (*figure 3*). Sur les cinq dernières années, l'emploi baisse en moyenne de 1,8 % par an.

À l'inverse, dans l'industrie, le recul de l'emploi se poursuit à un rythme légèrement plus faible que l'année précédente (- 0,9 % contre - 1,1 % en 2014), l'emploi se stabilisant au 4^e trimestre. La perte d'emplois est relativement plus faible qu'en France métropolitaine (- 1,2 %). L'emploi industriel diminue dans tous les départements sauf en Vendée où il stagne (+ 0,1 %).

Les secteurs les plus touchés sont ceux des biens d'équipements et des autres branches industrielles qui perdent respectivement 2,2 % et 1,9 % de leurs emplois. L'industrie agro-alimentaire regagne des emplois (+ 0,3 %), tout comme le secteur des matériels de transport (+ 1,3 %) alors qu'il diminue fortement au niveau national (- 1,6 %). ■

Méthodologie

Les **estimations trimestrielles d'emploi salarié** couvrent les secteurs principalement marchands non agricoles, soit 15 des 17 postes de la nomenclature d'activité française (NAF). Le champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Les **estimations trimestrielles** régionales et départementales sont construites selon une méthodologie identique à celle employée au niveau national : les évolutions trimestrielles sont calculées à partir de données administratives, qui sont ensuite recalées pour chaque zone géographique sur les estimations annuelles au 31 décembre.

La source principale des évolutions d'emploi provient de la statistique établie par les **Urssaf** à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. En ce qui concerne l'**emploi intérimaire**, l'indicateur est élaboré par la Dares (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
	Pays de la Loire	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	
Industrie	241,9	-0,9	-1,2	-0,6	-1,2	
Industrie agro- alimentaire	58,8	0,3	0,3	0,0	-0,2	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	16,9	-0,2	-0,2	0,1	0,3	
Biens d'équipement	32,9	-2,2	-1,9	-1,2	-1,6	
Matériels de transport	26,9	1,3	-1,6	-0,1	-1,3	
Autres branches industrielles	106,5	-1,9	-1,7	-0,9	-1,8	
Construction	84,2	-4,4	-2,6	-1,8	-1,6	
Tertiaire marchand	577,5	2,3	1,4	1,1	0,4	
Commerce	172,2	0,0	0,8	0,3	0,0	
Transports	69,2	1,1	0,2	0,6	0,0	
Hébergement - restauration	43,4	3,3	2,0	1,3	1,1	
Information - communication	31,7	4,4	0,7	3,4	0,6	
Services financiers	45,1	1,1	1,1	0,9	0,6	
Services immobiliers	9,9	1,2	0,9	-0,4	-0,1	
Services aux entreprises	116,7	2,4	3,0	2,0	1,3	
Services aux ménages	42,7	-0,6	0,3	0,7	-0,6	
Intérim	46,6	16,5	9,4	2,3	1,5	
Total	903,5	0,8	0,5	0,3	-0,1	

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

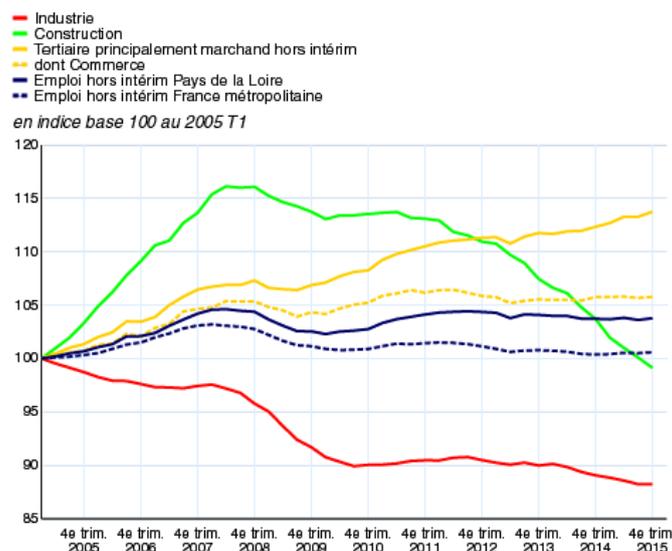
2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Loire- Atlantique	368,2	-0,7	-3,0	2,2	0,6	11,2	1,2
Maine-et- Loire	177,2	-1,2	-6,8	1,8	-0,5	16,6	0,1
Mayenne	71,6	-1,5	-4,0	3,0	0,0	23,8	0,7
Sarthe	127,4	-2,1	-5,6	1,7	-0,1	16,4	-0,2
Vendée	159,2	0,1	-4,1	3,6	-0,7	25,5	1,5
Pays de la Loire	903,5	-0,9	-4,4	2,3	0,0	16,5	0,8

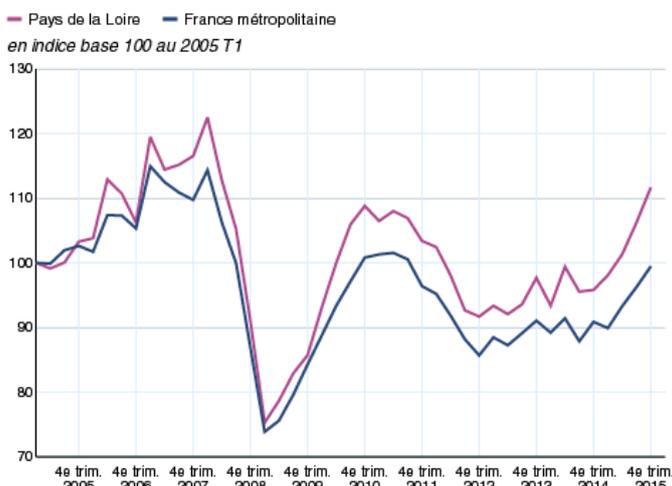
Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans les Pays de la Loire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage

Légère baisse du chômage et stabilisation de la demande d'emploi

Alors que l'année 2014 s'était achevée sur une hausse du taux de chômage, les Pays de la Loire connaissent une légère baisse du chômage. Avec un taux de 8,9 % fin 2015, les Pays de la Loire conservent un taux de chômage plus faible que la plupart des autres régions.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se stabilise (+ 1,3 %), il recule chez les jeunes. L'exercice d'une activité réduite continue à augmenter.

Éric Craipeau, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Légère baisse du chômage

Après une hausse en 2014, le taux de chômage dans les Pays de la Loire se replie légèrement en 2015 (-0,1 point) (*figure 1*), comme au niveau national. Il s'élève à 8,9 % de la population active au 4^e trimestre.

Les Pays de la Loire sont la deuxième région la plus épargnée par le chômage, derrière l'Île-de-France et à égalité avec l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bretagne. Fin 2015, le taux de chômage régional est inférieur de 1,1 point au niveau national.

Au sein de la région, le taux de chômage baisse dans tous les départements, de 0,3 point en Vendée à 0,1 point dans le Maine-et-Loire et en Mayenne sur un an. La Loire-Atlantique et la Sarthe enregistrent une diminution de 0,2 point.

Avec un taux de chômage de 10,0 % fin 2015, la Sarthe demeure le département le plus touché devant le Maine-et-Loire (9,5 %). À l'inverse, la Mayenne est toujours la plus épargnée (7,0 %). La Vendée (8,3 %) et la Loire-Atlantique (8,7 %) se situent dans une position intermédiaire, leur taux de chômage est nettement inférieur à la moyenne métropolitaine.

Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi en 2015...

La demande d'emploi se stabilise au 2^d semestre 2015. Fin 2015, 181 300 demandeurs d'emploi sont inscrits en

catégorie A dans la région, soit une hausse de 1,3 % sur un an (*figure 2*). Le rythme de croissance du nombre de demandeurs d'emploi ralentit nettement (+ 7,4 % en 2014). La hausse est plus prononcée au niveau national (+ 2,4 % sur un an fin 2015).

L'exercice d'une activité réduite continue à augmenter, et plus particulièrement la catégorie C (+ 14,1 % en 2015). Au sein de cette dernière, les personnes travaillant à temps plein (151 heures et plus) représentent 30 % des inscrits et leur nombre progresse de 31 % sur l'année. Depuis la crise, les embauches se font plus fréquemment sous forme de contrats courts, notamment en intérim. Par ailleurs, la nouvelle convention d'assurance chômage entrée en vigueur fin 2014 incite à la reprise d'emploi en cumulant partiellement salaire et indemnisation ; ceci favorise également l'exercice d'une activité réduite.

... recul pour les jeunes mais progression des inscriptions de plus d'un an

En 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans recule pour la catégorie A (- 5,3 %) après une hausse de 6,2 % en 2014. Il se stabilise pour l'ensemble des catégories A, B et C (+ 0,7 %). Il s'agit de la seule tranche d'âge dans ce cas. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C seniors (50 ans et plus) demeure

soutenue bien qu'un peu moins forte qu'au cours des années précédentes (+ 9 % en 2015 contre + 11 % en 2013-2014 et + 15 % en 2011-2012).

Les évolutions sont contrastées selon le sexe. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue légèrement chez les hommes (-0,5 % sur l'année) alors qu'il augmente chez les femmes (+ 3,2 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an augmente de nouveau fortement, + 11,5 % en 2015. De fait, l'essentiel de la hausse des demandeurs d'emploi en 2015 concerne ceux inscrits depuis plus d'un an.

Augmentation des entrées en contrat d'apprentissage

Généralement ciblés sur les publics les plus en difficulté sur le marché du travail, les dispositifs de la politique de l'emploi prennent notamment la forme d'aides à l'emploi. En 2015, les entrées en contrats d'apprentissage repartent à la hausse avec 16 976 entrées, soit + 7,1 % sur un an (*figure 4*). Pour les emplois aidés, les évolutions sont contrastées : les entrées progressent dans le secteur marchand alors qu'elles diminuent dans le secteur non marchand. En 2015, 11 709 personnes sont entrées en contrat aidé dans le secteur non marchand et 4 591 dans le secteur marchand. ■

Définitions

Catégories de demandeurs d'emploi :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Chômeur (BIT) : En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
Loire-Atlantique	8,9	8,8	8,8	8,9	8,7	-0,2
Maine-et-Loire	9,6	9,6	9,5	9,6	9,5	-0,1
Mayenne	7,1	6,9	7,0	7,1	7,0	-0,1
Sarthe	10,2	10,0	10,0	10,2	10,0	-0,2
Vendée	8,6	8,6	8,5	8,6	8,3	-0,3
Pays de la Loire	9,0	9,0	8,9	9,0	8,9	-0,1
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	151,0	93,9	4,1	-0,5
Femmes	169,0	87,4	6,1	3,2
Moins de 25 ans	56,8	31,6	0,7	-5,3
25 à 49 ans	193,9	107,4	5,0	1,2
50 ans ou plus	69,3	42,3	9,2	7,0
Inscrits depuis un an ou plus	148,5	nd	11,5	nd
Pays de la Loire	320,0	181,3	5,1	1,3
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

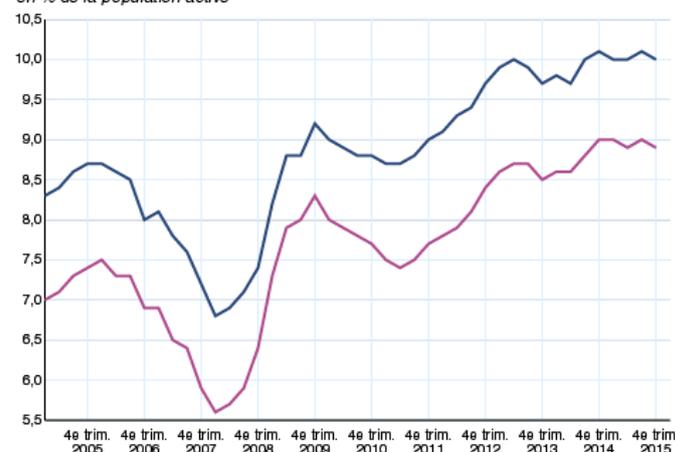
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Pays de la Loire — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2014	2015 (p)	Évolution 2015/2014 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	///	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	15 856	16 976	7,1
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	1 723	3 909	126,9
Emplois d'avenir	697	682	-2,2
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	11 135	9 249	-16,9
Emplois d'avenir	2 836	2 460	-13,3
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) (1)	9 488	6 602	///

nd : données non disponibles.

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le chiffre de 2015 n'est pas comparable avec 2014, il concerne les contrats de janvier à octobre.

Note : extraction en avril 2016.

Source : DARES.

Démographie d'entreprises

Chute des créations sous le régime de micro-entrepreneur, forte progression des entreprises individuelles

En 2015, 21 600 entreprises ont été créées dans les Pays de la Loire, soit 6,2 % de moins qu'en 2014. La forte progression des créations d'entreprises individuelles (+ 34,3 %) ne compense pas la chute des immatriculations de micro-entrepreneurs (- 23,3 %). Les créations de sociétés progressent de 1,0 %. Les créations d'entreprises chutent dans la plupart des secteurs d'activité mais résistent dans les services aux entreprises. Le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 4,1 % en 2015, davantage qu'au niveau national.

Guillaume Coutard, Insee

En 2015, 21 600 entreprises ont été créées dans les Pays de la Loire : 9 600 sous le régime de micro-entrepreneur, 5 600 entreprises individuelles et 6 400 sociétés (*figure 1*). Leur nombre diminue (- 6,2 %), après avoir progressé en 2014 (+ 3,6 %). Cette baisse est plus marquée qu'en France métropolitaine (- 4,7 %). Comme au niveau national, elle résulte de la chute des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur (- 23,3 %) qui ne représentent désormais que 44 % de l'ensemble des créations d'entreprises contre 54 % en 2014. L'important rebond des créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs (+ 34,3 %) ne permet pas de compenser cette chute. Le nombre de nouvelles sociétés augmente légèrement (+ 1,0 %) (*figure 2*). En fin d'année, les immatriculations de micro-entrepreneurs rebondissent.

Une baisse qui touche tous les départements

En 2015, le nombre de créations d'entreprises diminue dans tous les départements de la région sous l'effet de la baisse des créations de micro-entrepreneurs. Dans le même temps, les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs progressent dans tous les départements. La situation est plus contrastée pour les créations de sociétés : elles sont moins nombreuses en Mayenne (- 12,1 % sur un an) et stables dans le Maine-et-Loire (- 0,6 %). Elles progressent dans les autres départements, la hausse est particulièrement marquée dans la Sarthe (+ 7,5 %).

Toutes catégories confondues, les créations d'entreprises diminuent le plus en Mayenne (- 14,3 %) qui affiche la

baisse la plus forte des créations de micro-entrepreneurs (- 33,3 %) conjuguée à la baisse des créations de sociétés. Le Maine-et-Loire (- 6,7 %) allie forte baisse des créations de micro-entrepreneurs (- 29,3 %) et forte hausse de celles d'entreprises individuelles (+ 36,9 %). Près de la moitié des entreprises créées dans les Pays de la Loire sont situées en Loire-Atlantique. Les créations diminuent dans le département (- 5,4 %) en dépit d'une très forte progression des immatriculations d'entreprises individuelles et d'un moindre repli des micro-entrepreneurs. En Loire-Atlantique, les créations de micro-entrepreneurs représentent 50 % de l'ensemble des entreprises créées contre 39 % pour le reste de la région.

Les créations reculent également dans la Sarthe (- 3,9 %) et en Vendée (- 6,0 %).

Une chute qui épargne les services

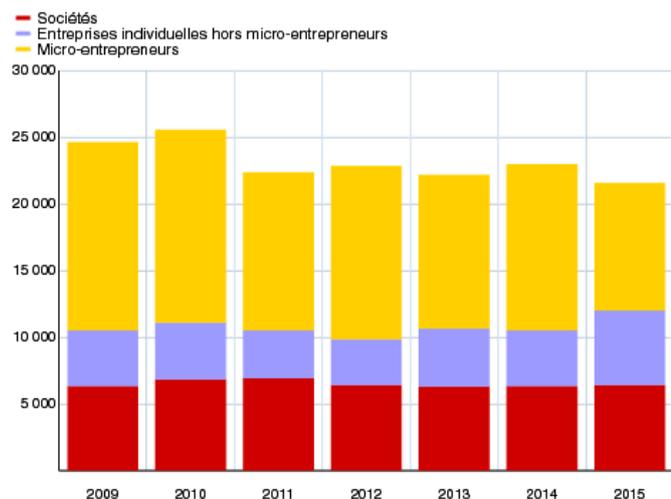
En 2015, les créations d'entreprises baissent dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des services aux entreprises. Le recul est très fort dans l'industrie (- 14,5 %) et s'accroît encore dans la construction (- 17,4 %), suivant la tendance nationale. Les créations d'entreprises dans la construction diminuent depuis trois ans. Il s'agit du seul secteur où les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs n'augmentent pas. Le repli dans les secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement et restauration (- 9,4 %) est plus prononcé qu'au niveau national (- 2,8 %) avec deux fois moins de créations de micro-entrepreneurs qu'en 2014.

Les créations diminuent moins dans les services aux particuliers (- 2,8 %) et sont stables dans les services aux entreprises, comme au plan national. Dans ces deux secteurs, le recul des créations de micro-entrepreneurs est moins marqué (*figure 3*). Les créations de sociétés diminuent dans les services aux particuliers : c'est le seul secteur dans ce cas avec la construction.

Hausse du nombre de défaillances

En 2015 dans les Pays de la Loire, 3 112 entreprises sont en défaillance contre 2 990 en 2014 (+ 4,1 %) (*figure 4*). La hausse est plus marquée qu'en France métropolitaine (+ 1,3 %). Elle fait suite à une baisse des défaillances l'année précédente, particulièrement marquée dans la région (- 4,4 %). La Sarthe (+ 12,4 %) et la Vendée (+ 9,5 %) affichent les plus fortes progressions. À l'inverse, la Mayenne est le seul département où les défaillances diminuent (- 14 %). Les augmentations sont particulièrement importantes pour les entreprises des secteurs du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (+ 8,7 %). Ce secteur représente 38 % de l'ensemble des entreprises en défaillance dans la région. Les défaillances sont également plus nombreuses qu'en 2014 dans l'agriculture (+ 9,1 %) et les services aux particuliers (+ 7,5 %). En revanche, elles diminuent dans l'industrie (- 6,4 %) et dans une moindre mesure dans la construction (- 2,1 %). ■

1 Créations d'entreprises dans les Pays de la Loire



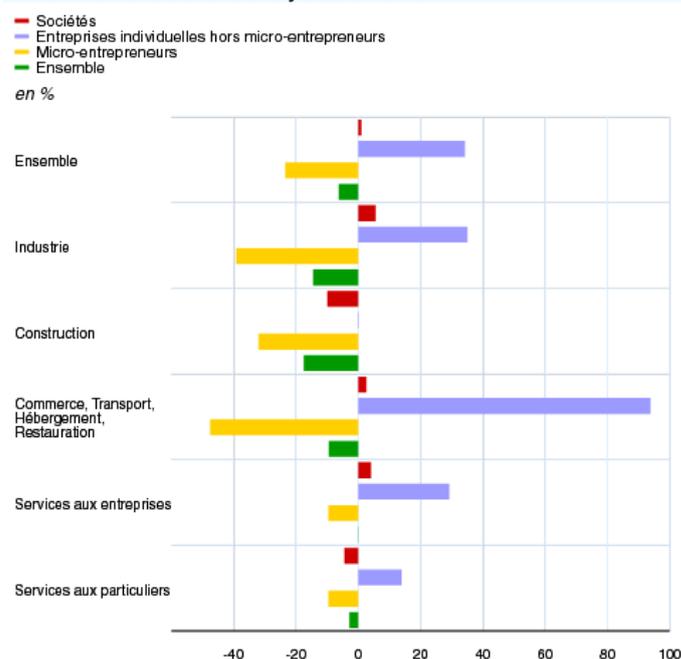
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises par département

	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	
Loire-Atlantique	1,9	41,6	-19,1	-19,1	9 707	-5,4	-5,4	
Maine-et-Loire	-0,6	36,9	-29,3	-29,3	4 315	-6,7	-6,7	
Mayenne	-12,1	24,7	-33,3	-33,3	1 315	-14,3	-14,3	
Sarthe	7,5	28,1	-23,1	-23,1	2 575	-3,9	-3,9	
Vendée	2,1	27,7	-25,6	-25,6	3 644	-6,0	-6,0	
Pays de la Loire	1,0	34,3	-23,3	-23,3	21 556	-6,2	-6,2	
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	-21,1	509 550	-4,7	-4,7	

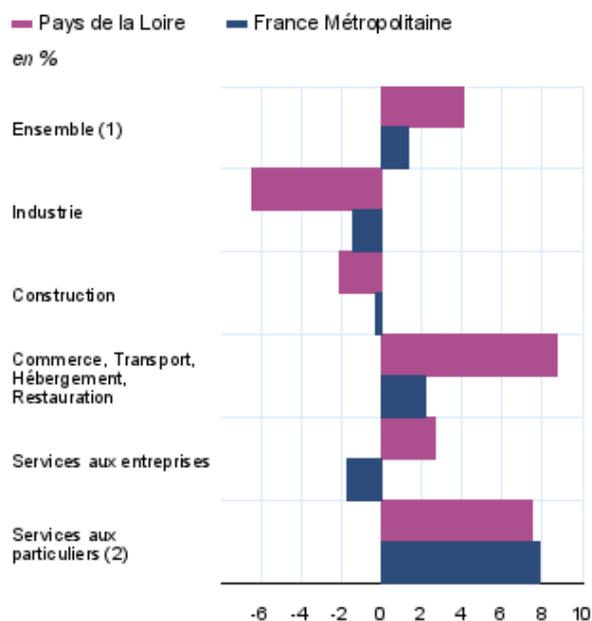
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2014 et 2015



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/3/2016).

Construction

Une reprise de l'activité qui ne se traduit pas encore sur le front de l'emploi

Après une année historiquement dégradée en 2014, l'activité du secteur de la construction commence à montrer des signes de reprise en 2015, avec un rebond de la vente et de la production de logements neufs tirées par le collectif. Cette amélioration ne se traduit pas sur le front de l'emploi : le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers de la construction est toujours en hausse, et les créations d'entreprises continuent de chuter.

Maël Theuilière, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Les ventes de logements neufs repartent à la hausse en 2015

Selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN), effectuée auprès des promoteurs immobiliers sur les programmes de plus de cinq logements, 5 686 logements neufs ont été mis en vente en 2015. C'est 5,9 % de plus qu'en 2014 mais un niveau qui reste inférieur de 9,9 % à la moyenne décennale.

Avec 6 226 logements réservés, les ventes de logements neufs en 2015 repartent en forte hausse (+ 34,1 % par rapport à 2014) et s'établissent à près de 10 % au-dessus de la moyenne décennale. Ces évolutions à la hausse restent toutefois à relativiser par le niveau historiquement bas atteint en 2014.

Cette reprise des ventes de logements est principalement tirée par les ventes d'appartements, en hausse de 37,5 %, quand celles des maisons n'augmentent que de 1,4 % et restent à un niveau près de deux fois moindre que leur moyenne décennale.

Une reprise de la construction de logements neufs tirée par le collectif

En 2015, 23 700 logements ont été autorisés dans les Pays de la Loire, soit une hausse de 7,5 % sur l'année (*figure 1*). Cette progression fait suite à un recul annuel moyen de plus de 2,1 % observé entre 2009 et 2014. Le niveau atteint en

2014 est le plus bas des dix dernières années. Après avoir connu une chute des autorisations bien plus importante que le reste de la métropole, le rebond de 2015 est à l'inverse deux fois plus important que celui observé au niveau national. La tendance est analogue pour les mises en chantier qui augmentent de 8,5 % en 2015 dans la région après un recul moyen de 2,3 % par an entre 2009 et 2014. La différence avec la dynamique nationale est encore plus marquée (+ 1,6 % pour la France métropolitaine en 2015).

Cette reprise n'est pas uniforme sur le territoire régional : très dynamique dans le Maine-et-Loire et dans la Sarthe, soutenue en Loire-Atlantique, elle ne s'observe que sur les autorisations en Vendée. La Mayenne reste pour l'instant le seul département à l'écart de la reprise.

La surface de locaux non résidentiels autorisés enregistre une très forte hausse en 2015 (+ 16,2 %) qui est trois fois supérieure à l'augmentation également constatée en France métropolitaine. Ce rebond fait suite à un recul moyen très important (- 9,8 % observé entre 2009 et 2014), et plus du double de la baisse nationale (*figure 2*).

La hausse du chômage se poursuit

En 2015, 2 279 entreprises ont été créées dans le secteur de la construction, soit 17,4 % de moins qu'en 2014, contre - 16,6 % au plan national. Parallèlement,

854 entreprises ont été créées dans le secteur de l'activité immobilière, un bond de 21,5 % comparé à 2014.

Fin 2015, 27 695 personnes sont inscrites en catégories A, B et C dans les métiers de la construction, soit 8,7 % des demandeurs d'emploi des Pays de la Loire. Ce nombre augmente de 3,2 % sur un an. Ce rythme de progression est moindre que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi (+ 5,1 %). Le secteur des métiers de l'immobilier connaît une progression plus forte des demandeurs d'emploi en 2015 (+ 6,6 %).

Un rebond des aides pour les primo-accédants

En 2015, 4 492 prêts à taux zéro ont été accordés, soit 42,2 % de plus qu'en 2014. Cette augmentation s'explique à la fois par la reprise des ventes et l'extension des prêts à taux zéro sur l'ancien effective depuis le 1^{er} janvier.

Avec 3 172 prêts écologiques à taux zéro autorisés en 2015, la région demeure l'une des plus dynamiques (+ 6,6 % par rapport à 2014).

Par ailleurs, 5 410 logements ont bénéficié d'une aide à l'amélioration du parc privé par l'agence nationale de l'habitat (- 1 % sur un an). Et 5 617 nouveaux logements sociaux ont été financés (- 14,3 % sur un an). ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

1 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Loire-Atlantique	12 800	3,6	1,0
Maine-et-Loire	4 000	21,1	- 5,2
Mayenne	900	- 10,6	- 3,1
Sarthe	1 600	27,4	- 9,6
Vendée	4 500	6,6	- 4,6
Pays de la Loire	23 700	7,5	- 2,1
France métropolitaine	372 200	3,8	- 0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

en %

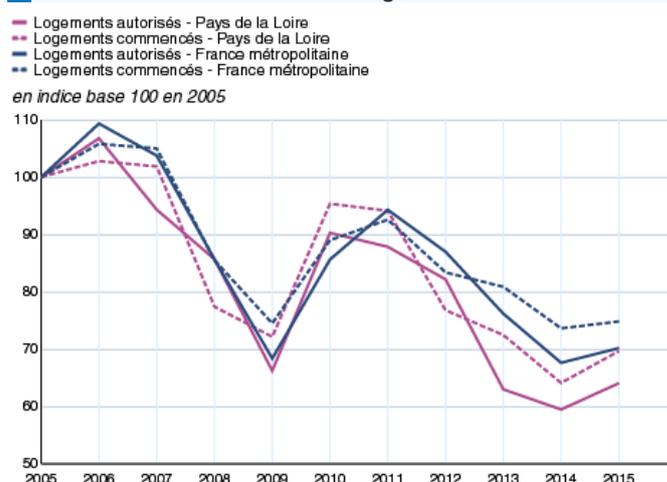
	Pays de la Loire		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2015 (en milliers de m ²)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Artisanat	94	- 17,0	- 0,6	- 6,3	3,1
Bureaux	274	30,5	- 0,5	4,7	- 0,3
Commerce	226	1,2	- 10,6	1,9	- 3,4
Entrepôt	336	61,3	- 14,0	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	1 427	8,0	- 10,5	15,4	- 7,2
Hébergement hôtelier	46	5,8	2,7	32,8	- 2,7
Industrie	344	52,2	- 10,3	3,2	- 3,6
Service public ou d'intérêt collectif	335	8,9	- 11,2	- 11,7	- 5,5
Ensemble	3 081	16,2	- 9,8	5,2	- 3,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016.

3 Évolution de la construction de logements

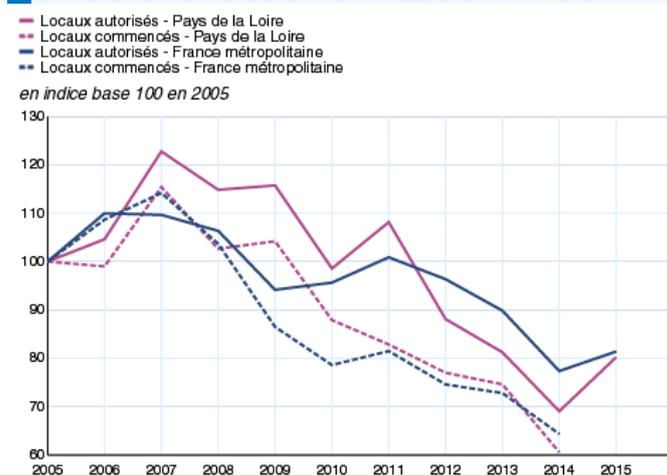


Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 13 avril 2016.

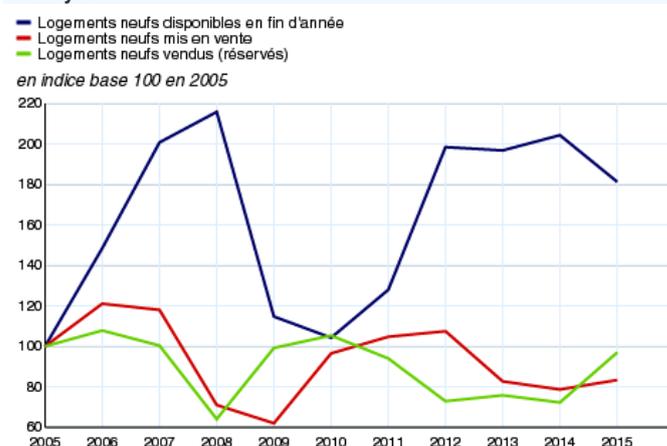
4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 13 avril 2016.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.

Champ : permis de cinq logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

Une fréquentation encore en hausse dans les hôtels et les campings

En 2015, les hôtels et campings des Pays de la Loire ont enregistré 17,7 millions de nuitées. Cela représente une hausse de 4,6 % par rapport à 2014, contre 2,2 % en France métropolitaine. La fréquentation progresse de 4,2 % dans les campings et de 5,2 % dans l'hôtellerie. Elle repose sur la clientèle française comme étrangère. Cette dernière est venue particulièrement nombreuse dans les hôtels de la région (+ 13,3 %).

David Amonou, Insee

Dans les hôtels et les campings des Pays de la Loire, la hausse de la fréquentation se poursuit (*figure 1*). En 2015, 17,7 millions de nuitées ont été enregistrées.

Une progression des nuitées dans les campings...

Dans les Pays de la Loire, les trois quarts des nuitées ont lieu dans les campings durant la saison de mai à septembre, contre 60 % en France de province. La hausse de fréquentation entamée en 2012 se poursuit : en 2015, le nombre de nuitées atteint 11,1 millions (+ 4,2 %). Elle est plus soutenue qu'au niveau national (+ 2,9 %). La croissance est particulièrement dynamique dans le Maine-et-Loire, en Loire-Atlantique et dans la Sarthe. Elle est plus modérée en Vendée (+ 1,9 %) et en Mayenne (+ 1,8 %) (*figure 2*). Les emplacements équipés (+ 4,6 %) et les emplacements nus (+ 3,6 %) ont une fréquentation en hausse. Les nuitées dans les campings de une et deux étoiles progressent de 5,5 %, alors qu'elles sont stables au niveau métropolitain (*figure 3*).

...due à une hausse de la fréquentation française et étrangère

Les touristes français (+ 4,4 % de nuitées) et étrangers (+ 3,4 %) ont été plus présents dans les campings, alors que la fréquentation des étrangers est en baisse au

niveau national (- 1,6 %). Cette hausse permet de retrouver le niveau de nuitées étrangères de 2010. Dans la région, les touristes étrangers consomment 19 % des nuitées.

La saison est surtout marquée par une forte progression de la fréquentation des Allemands (+ 12 % des nuitées) et des Belges (+ 6,6 %). L'affluence des Britanniques et des Néerlandais a également augmenté (respectivement + 2,1 % et + 1,4 %), ce sont toujours les deux nationalités étrangères les plus présentes dans les campings de la région.

Résultat de la hausse globale de fréquentation, le taux d'occupation des emplacements a augmenté de 4,2 points pour atteindre 38,9 %. Dans la région, les touristes restent en moyenne 5,8 jours. Cette durée des séjours diminue légèrement.

Une fréquentation hôtelière en nette hausse

Avec 6,6 millions de nuitées enregistrées, la fréquentation hôtelière est en hausse de 5,2 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est nettement plus marquée qu'en France métropolitaine (+ 1,8 %). Cette hausse de la fréquentation figure parmi les plus élevées avec celle des régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Corse.

À l'exception de février, tous les mois de l'année 2015 connaissent une hausse de la

fréquentation. Elle est particulièrement forte en juillet (+ 9,4 %) et en mai (+ 9,3 %). La croissance est principalement due à une augmentation du nombre de nuitées françaises (+ 4,3 % soit 243 500 nuitées de plus qu'en 2015). Les nuitées étrangères progressent également (+ 13,3 % soit 85 700 nuitées supplémentaires) : la clientèle étrangère réalise 11 % des nuitées. La durée moyenne des séjours est stable à 1,6 jour pour la clientèle française, et à 1,9 jour pour la clientèle étrangère.

La progression de la fréquentation est particulièrement forte en Loire-Atlantique (+ 7,9 %), en Mayenne (+ 6,6 %) et dans le Maine-et-Loire (+ 5,8 %). En revanche, elle recule dans la Sarthe de 3,4 %, malgré une hausse des nuitées étrangères (*figure 4*).

Les hôtels de chaîne ont enregistré une hausse supérieure aux hôtels indépendants (respectivement + 7,2 % et + 3,4 %). Les quatre et cinq étoiles tirent leur épingle du jeu (+ 17,5 % de fréquentation comparé à 2014), tandis que les hôtels une et deux étoiles progressent de + 8,5 % (*figure 5*). ■

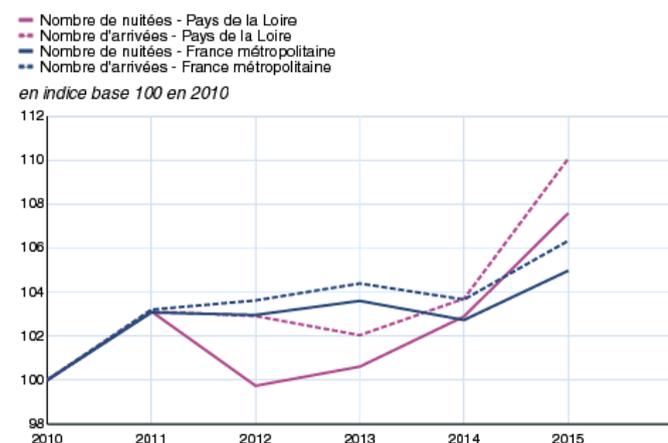
Méthodologie

Les résultats s'appuient sur deux enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elles permettent d'observer la fréquentation et la structure de la clientèle, notamment son origine géographique.

- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie** couvre un échantillon de 14 000 hôtels homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer.
- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air** couvre un échantillon d'environ 8 000 terrains de camping, offrant au moins un emplacement de passage, classés de 1 à 4 étoiles et situés en France métropolitaine.

Suite au changement de classification début 2014, les données de 2010 à 2013 ont été rétopolées pour les deux types d'hébergement.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2015		
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Loire-Atlantique	2 432	9,8	1,4	14,9	52,8
Maine-et-Loire	573	11,6	-0,2	43,1	38,9
Mayenne	79	1,8	0,3	18,5	38,6
Sarthe	285	8,5	-1,4	34,3	24,7
Vendée	7 711	1,9	0,4	18,0	64,2
Pays de la Loire	11 080	4,2	0,5	19,0	59,2
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 084	16 120	5,5	0,2
3-4-5 étoiles	9 685	90 199	3,7	4,1
Non classés	311	6 556	14,1	-6,6
Total	11 080	112 876	4,2	2,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère (en %)
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (en %) (1)	
Loire-Atlantique	3 049	7,9	1,2	10,8
Maine-et-Loire	1 211	5,8	0,1	13,3
Mayenne	304	6,6	0,0	8,7
Sarthe	802	-3,4	0,8	15,4
Vendée	1 264	3,9	2,1	7,2
Pays de la Loire	6 629	5,2	1,0	11,0
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 304	58 002	8,5	7,7
3 étoiles	2 591	75 770	3,0	5,3
4-5 étoiles	1 065	48 224	17,5	8,9
Non classés	669	20 091	-11,2	-29,3
Total	6 629	202 087	5,2	1,8

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Nouveau recul du fret, accroissement de la mobilité des personnes

En 2015, le secteur des transports ne bénéficie pas uniformément de la légère amélioration de la conjoncture économique. Le transport de fret connaît un nouveau recul : les volumes acheminés sur les routes de la région se replient plus fortement que les années précédentes et la baisse du trafic du port de Nantes Saint-Nazaire se poursuit. À l'inverse, les ventes de véhicules neufs se redressent et la mobilité des habitants de la région ne faiblit pas. Malgré la baisse du prix de l'essence, la fréquentation des bus et des tramways s'accroît dans toutes les agglomérations de la région. Pour la cinquième année consécutive, le trafic aéroportuaire se développe de plus de 5 %, deux fois plus vite qu'au niveau national.

Denis Douillard, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Quatrième année de recul des trafics de marchandises

En 2015, le repli de l'activité de transport routier de marchandises s'accélère. Mesurés en tonnes-kilomètres (*figure 1*), les flux du pavillon national sur les routes de la région reculent de 4,6 %, néanmoins moins fortement qu'en France métropolitaine (-6,5 %). La contraction des trafics est plus élevée que les années précédentes (-0,6 % en 2014, -4,1 % en 2013 et -3,7 % en 2012). Elle affecte les flux d'échanges avec les autres régions françaises (-10,5 % en entrées et -3,8 % en sorties) (*figure 2*). Les flux internes se redressent en revanche de 2,8 %.

Pour la neuvième fois en dix ans, le trafic du port de Nantes Saint-Nazaire diminue (-4,4 % par rapport à 2014, -27 % par rapport à 2005). Il s'élève à 25,4 millions de tonnes, soit le plus faible volume depuis 19 ans. En 2015, l'essentiel des pertes de trafic est dû au recul des importations de pétrole brut (-11 %) et de charbon (-34 %) en lien avec les travaux de maintenance et de modernisation menés à la raffinerie de Donges et à la centrale thermique de Cordemais.

Regain des ventes de voitures neuves et de la circulation automobile

En 2015, 78 250 voitures particulières neuves sont immatriculées dans les Pays de la Loire. Ce volume progresse de 3,9 % par rapport à 2014. Il est cependant inférieur de 10 % à la moyenne de la dernière décennie (*figure 3*). Observée dans les cinq départements de la région, la reprise des ventes est plus faible que celle

enregistrée en France métropolitaine (+6,8 %) (*figure 4*).

En 2015, les modèles gazole rassemblent encore la majorité des ventes (54 %). Leur part diminue cependant (-7 points par rapport à 2014) au profit des motorisations essence (+19 % de ventes), hybrides (+31 %) et électriques (+120 %). Le développement des modèles hybrides et électriques se poursuit : ils constituent 4,7 % des ventes de voitures neuves, contre 3,3 % en 2014. Les immatriculations de voitures diesel baissent quant à elles pour la quatrième année d'affilée (-7 % en 2015). Différents facteurs y contribuent : la hausse du coût des modèles gazole (à l'achat comme à l'entretien) liée au renforcement des normes environnementales, le scandale Volkswagen, le recul du kilométrage moyen parcouru en voiture, la réduction de l'attrait fiscal du gazole et la sensibilisation croissante des ménages aux effets du diesel sur la santé.

Le marché des autres catégories de véhicules se redresse, là aussi de façon moins marquée qu'au niveau national (*figure 4*). Les ventes de véhicules utilitaires légers augmentent de 1,6 % sans parvenir à compenser le recul de 2014 (-4,3 %). Au sein des véhicules industriels (+3,8 %), le segment des tracteurs routiers bondit de 17 % après avoir chuté de 23 % en 2014. Les immatriculations de camions neufs reculent de nouveau (-13 %) et sont à leur plus bas niveau du dernier quart de siècle.

La circulation des véhicules légers progresse de 3,7 % en 2015 sur les autoroutes de la région. Cette croissance

est la plus élevée depuis cinq ans, en lien avec la baisse du prix des carburants.

Poursuite du dynamisme des transports collectifs

Les réseaux de transport public urbain enregistrent 225 millions de voyages en 2015, soit +2,6 % sur un an. Le ralentissement est sensible en comparaison avec les hausses de plus de 4 % enregistrées chaque année entre 2011 et 2014. En 2015, malgré la baisse du prix des carburants, le recours aux transports collectifs progresse dans chacune des huit plus grandes agglomérations ligériennes. Sept réseaux battent leur record de fréquentation.

En 2015, 4,4 millions de passagers sont recensés dans les aéroports de la région (+5,7 % par rapport à 2014) (*figure 5*). La quasi-totalité d'entre eux transitent par l'aéroport de Nantes Atlantique (99 %), dont la fréquentation a doublé en dix ans. La croissance du trafic aérien ligérien est ininterrompue depuis 2009 (*figure 6*). En 2015, elle est presque deux fois supérieure à celle observée en France métropolitaine et comparable à celle des aéroports européens (+5,2 %). Elle reste portée par les lignes à bas coût dont la fréquentation progresse de 15 % par rapport à 2014. Celles-ci représentent désormais 47 % du trafic de l'aéroport de Nantes, 19 points de plus que dans les autres plates-formes métropolitaines. ■

1 Transport de marchandises par la route

Pays de la Loire	2015 (p)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (en %) (1)
	(millions de tonnes-kilomètres)	
Entrées dans la région	6 772	- 3,0
Sorties de la région	7 177	- 1,7
Intérieur de la région	5 471	3,0

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

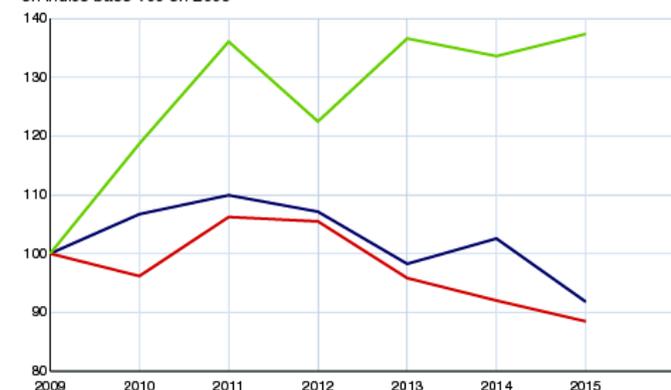
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

2 Évolution du transport routier de marchandises dans les Pays de la Loire

■ Entrées dans la région
■ Sorties de la région
■ Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

■ Pays de la Loire ■ France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Loire-Atlantique	29 481	1,6	9 748	0,2	946	3,3	40 265	1,4
Maine-et-Loire	14 863	5,4	4 447	3,2	663	- 6,2	20 021	4,4
Mayenne	5 847	3,5	1 443	0,5	403	16,1	7 702	3,2
Sarthe	12 413	5,7	2 729	- 3,9	497	18,6	15 690	4,6
Vendée	15 646	5,7	3 722	8,8	579	- 1,2	19 994	6,1
Pays de la Loire	78 250	3,9	22 089	1,6	3 088	3,8	103 672	3,4
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

5 Passagers des aéroports

	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (en %) (1)	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (en %) (1)
Lignes nationales	2 095 667	2,7	9,7	0,9	1,4
Lignes internationales	2 252 290	8,4	9,7	4,0	3,9
Transit	86 486	12,9	- 3,1	2,5	- 11,2
Total	4 434 443	5,7	9,4	3,1	3,1
dont lignes à bas coût (low cost)	2 079 182	15,4	36,1	9,4	10,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	46,9	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

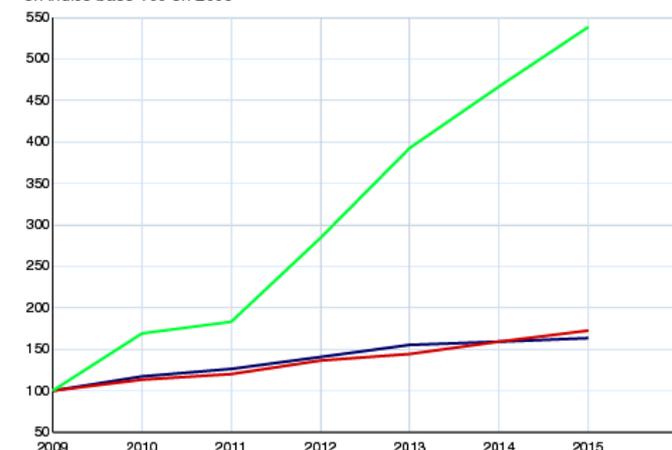
/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

6 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans les Pays de la Loire

■ National ■ International ■ Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

Agriculture

Bons rendements en blé et en orge, des productions animales en crise

En 2015, les conditions climatiques favorables permettent de très bons rendements en blé et en orge. Mais, au vu des productions et des stocks mondiaux importants, les cours des céréales fléchissent. En maraîchage, la situation est contrastée selon les productions. En arboriculture et viticulture, la récolte est satisfaisante. La fin des quotas laitiers occasionne une surproduction et un effondrement des prix. Après une année 2014 difficile, la situation des éleveurs porcins se dégrade encore, du fait de prix peu rémunérateurs. Face à la crise, un plan de soutien à l'élevage est mis en place. L'afflux de vaches laitières dans les abattoirs entraîne une baisse des cotations bovines. Les abattages de volailles progressent, dans un contexte de prix à la production en repli.

Olivier Jean, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Prix des céréales en baisse

Le blé et l'orge bénéficient de bonnes conditions de développement. Les rendements régionaux sont très bons (*figure 1*). Ceux du maïs grain et du tournesol sont en repli du fait d'un été sec. L'année débute avec des stocks mondiaux pléthoriques de blé, de maïs et de soja. La tendance baissière des cours s'interrompt début juillet suite à un épisode caniculaire qui limite l'offre en Europe. Fin novembre, l'Argentine supprime les taxes et les contingents à l'export sur le blé et le maïs ; ce retour sur le marché à des prix compétitifs enclenche un repli sensible des cours.

En pommes et poires, la saison 2015-2016 s'annonce meilleure que la précédente. Pour les légumes, si la campagne a été globalement favorable pour le poireau primeur, le concombre et la tomate, des opérations de destruction ont été mises en œuvre pour les radis et la mâche. Face à une offre pléthorique, le melon est déclaré en crise conjoncturelle du 10 juillet au 11 août. Après un printemps sans gel ni grêle, l'été sec, chaud et ensoleillé a profité aux vignobles. Les cours progressent, sauf en Muscadet.

Lait : fin des quotas au 1^{er} avril

Après trente ans d'existence, les quotas laitiers prennent fin. La production européenne n'est plus limitée. Par ailleurs, l'embargo instauré par la Russie sur certains produits européens en août 2014 se poursuit, en représailles aux sanctions qui la visent dans le conflit ukrainien. Le

marché doit y faire face, ainsi qu'à une forte disponibilité sur les marchés internationaux et à une baisse des achats chinois. Les prix chutent. Avec la montée des stocks chez les transformateurs, le cours de la poudre de lait descend au niveau du prix d'intervention. Dans la région, le prix du lait payé aux producteurs perd 15 % par rapport à 2014 (*figure 2*).

Porc : un plan d'aides d'urgence face à la crise

La hausse des productions porcines française et européenne et l'embargo russe satureront le marché communautaire. Les débouchés asiatiques compensent en partie la perte du marché russe. Les exportations françaises en profitent peu ; elles reculent de 6 %, les cours français restant supérieurs à ceux de ses concurrents européens. Malgré le stockage privé et la volonté au cours de l'été de maintenir un prix au-delà de 1,40 euro/kg, le cours moyen est inférieur à celui de 2014 (-7 %), déjà insuffisant pour couvrir les charges (*figure 3*). Le volume abattu augmente avec le développement de l'abattoir Holvia à Laval et la hausse du poids des carcasses, conséquence de retards à l'enlèvement des animaux. Face à cette crise, un plan de soutien d'urgence aux éleveurs porcins et bovins est mis en place.

Viande bovine : recul des prix et afflux de vaches laitières

Face à la baisse marquée du prix du lait, les éleveurs réduisent leur cheptel. Les

prix chutent du fait de la hausse des abattages de vaches de réforme et de l'encombrement des marchés européens. L'offre importante de vaches laitières impacte également le marché des jeunes bovins. Ce dernier souffre par ailleurs d'une baisse des exports, de la concurrence polonaise, d'une demande turque irrégulière et de la fièvre catarrhale ovine en septembre. Il s'ensuit un repli de près de 5 % des abattages régionaux de jeunes bovins et des cours peu rémunérateurs. Les abattages en veaux de boucherie reculent de 10 %, dans un contexte d'inadéquation offre-demande et de prix dégradés d'avril à décembre.

En volaille, les abattages de poulets, pintades et canards progressent, à l'inverse de ceux des dindes et des lapins, historiquement bas. La production d'œufs de consommation augmente légèrement. Au printemps, l'épizootie d'influenza aviaire aux États-Unis nécessite des importations massives auprès de l'Union européenne et de la France, entraînant une hausse du cours de l'œuf.

En 2015, l'indice du prix d'achat des moyens de production agricole perd en moyenne 2 % par rapport à 2014, sous l'effet de la baisse des cours du pétrole et du prix des aliments pour animaux (*figure 4*). ■

Pour en savoir plus

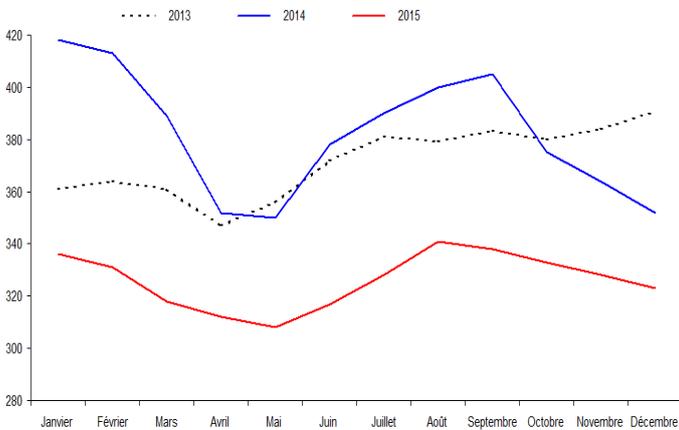
"Bilan de l'année agricole 2015 en Pays de la Loire", Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire, mars 2016.

1 Grandes cultures : surfaces, rendements et productions dans les Pays de la Loire en 2015 et évolutions

	Surface (en ha)	Évolution par rapport à 2014 (en %)	Rendement (en q/ha)	Évolution par rapport à 2014 (en %)	Production (en milliers de quintaux)	Évolution par rapport à 2014 (en %)
Céréales : 730 100 ha, dont :						
Blé tendre	406 000	3	76	4	30 931	7
Orge d'hiver	72 500	24	72	3	5 190	27
Orge de printemps	5 800	-5	53	-9	306	-14
Triticale	50 000	-10	64	12	3 210	1
Blé dur	29 100	17	70	4	2 050	23
Avoine	5 100	-3	63	15	321	11
Maïs grain	135 700	-12	84	-18	11 364	-28
Oléoprotéagineux : 110 200 ha, dont :						
Colza	63 000	4	32	-11	1 992	-9
Tournesol	27 170	-3	22	-21	589	-25
Pois protéagineux	8 100	5	42	8	340	13
Maïs fourrage	272 600	3	119	-16	32 439	-14

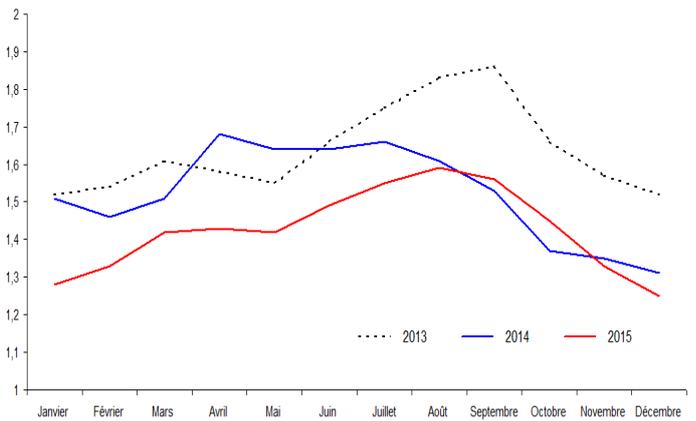
Sources : Agreste, Statistique agricole annuelle provisoire ; FranceAgriMer Pays de la Loire.

2 Prix du lait de vache dans les Pays de la Loire (en euro/1000L, primes comprises, retenues et taxes déduites)



Sources : Agreste, Situation mensuelle laitière avant 2014 ; FranceAgriMer, Enquête mensuelle laitière à partir de 2014.

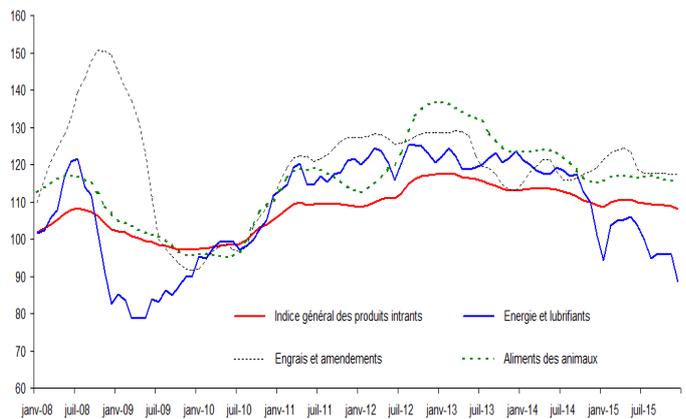
3 Cotation Centre-Ouest des porcs charcutiers (en euro/kg de carcasse)



Note : classe E+S (TMP > 54 %).

Source : Cotation FranceAgriMer - Région Ouest (commission de Nantes).

4 Prix des intrants (base 100 en janvier 2010)



Sources : Insee ; Agreste.

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle, en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs et repreneurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur (BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières

d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette définition*). Un jugement

d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20% mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

Estimations d'emploi localisées / Estel

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS *stricto sensu*, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental). De plus, on dispose chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Saison touristique

Couvre les mois de mai à septembre concernant l'hôtellerie de plein air.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT (actifs occupés et chômeurs).

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Contribution Direccte des Pays de la Loire
Dreal des Pays de la Loire
Draaf des Pays de la Loire

Directeur de publication Pascal Seguin

Rédacteur en chef Myriam Boursier

Pilotage Serge Fraboul
Aurélie Goin
Anne-Gaël Mocaer

Auteurs David Amonou
Guillaume Coutard
Éric Craipeau
Denis Douillard
Serge Fraboul
Olivier Jean
Delphine Legendre
Camille Sutter
Maël Theulière

Bureau de presse Bureau de presse de l'Insee des Pays de la Loire
Tél : 02 40 41 75 89
Courriel : bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

© Insee 2016

Insee Conjoncture

Pays de la Loire

Bilan économique 2015

Des signes d'amélioration dans les Pays de la Loire

En 2015, le PIB de la France se redresse avec une hausse modérée de +1,3 % contre seulement +0,6 % en 2014. La reprise économique intervient dans un environnement international où l'activité accélère dans les économies avancées, avec un taux de change favorable pour l'euro et un bas prix pour le pétrole. En France, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont les principaux moteurs de la croissance. Comme en France, l'activité progresse dans l'industrie et les services marchands dans les Pays de la Loire. Reflétant cette amélioration, l'emploi salarié augmente aux niveaux national (+0,5 %) et régional (+0,8 %). Après trois années de baisse, la région crée 7 000 emplois dans les secteurs principalement marchands, toutefois cette progression ne concerne que le tertiaire. Le taux de chômage se replie très légèrement : -0,1 % sur un an pour atteindre 8,9 % au 4^e trimestre.

Conjoncture n° 10
Mai 2016

ISSN 2416-8807

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédacteur en chef :
Myriam Boursier

© Insee 2016

